



Discours de Sa Sainteté Benoît XV

Aux tertiaires franciscains de Rome



LE 12 décembre, le Saint-Père recevait en audience solennelle seize cents (1600) Tertiaires franciscains de Rome. La réception se fit au Vatican dans la salle royale, où l'on avait dressé le trône pontifical. Vers onze heures et demie, Sa Sainteté quittait ses appartements. Son entrée dans la salle royale fut accueillie par d'enthousiastes applaudissements. Après que le Saint-Père se fût assis sur le trône, le Frère Ministre de la Fraternité de *l'Ara-Cæli* lui fit lecture d'une adresse, dans laquelle les Tertiaires de Rome Lui exprimaient leurs sentiments de piété et de filial hommage, et rappelant que Sa Sainteté, Benoît XV était membre du Tiers-Ordre franciscain, ils renouvelaient la promesse fait par le Séraphique Patriarche de la soumission la plus intime au successeur de Pierre.

Le Souverain Pontife, s'étant levé, prononça alors le discours suivant :

Ce n'est pas une nouveauté que sur la chaire de Saint Pierre vienne s'asseoir un fils du Pauvre d'Assise. Les trois derniers Pontifes, nos prédécesseurs, étaient aussi membres du Tiers-Ordre de Saint François ; mais seul, croyons-Nous, Nous pouvons Nous glorifier d'avoir reçu l'habit et la corde du Tiers-Ordre des mains du Directeur de la Fraternité de *l'Ara-Cæli*.

Vous, ô très chers Fils, vous avez voulu aujourd'hui faire ressortir cette circonstance particulière de Notre vie, et c'est pour Nous une joie de Nous reporter par la pensée à cette froide après-midi d'automne où Nous Nous présentions au sanctuaire de *l'Ara-Cæli* pour Nous faire inscrire dans le Tiers-Ordre. Le Souverain Pontife Léon XIII, de sainte mémoire,